



PROCÈS-VERBAL N°3

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du : 25/11/2019
à : 10h00

Présidence : Mr. BAYARRI Jean-Claude

Présents : Mrs. BAYARRI Jean-Claude, Frédéric DEMAY et Mme DIARD

Assiste :

Excusés : M. BICHETTE Daniel, JEANNE Patrick

M. BAYARRI remercie les membres de la CDTIS présents et excuse les membres absents.

Les membres de la Commission prennent connaissance des nouvelles dispositions de la CRTIS, inscrites au PV de réunion restreinte du 1^{er} octobre et que vous trouverez pour information en annexe à ce PV. Les membres de la Commission prendront toutes les dispositions nécessaires au cours du 2^{ème} trimestre 2020 afin d'éviter tous problèmes pour le début de saison 2020/2021.

1) Visites effectuées en attente de validation de la Ligue (CRTIS):

- St Denis les Ponts (install)
- Chateaudun (éclairage)
- Champhol (éclairage)
- Lèves (éclairage)

- Dreux P Bert (éclairage)
- Chartres Delarue, J Gallet 2 et 3 (install – éclairage)
- Senonches (install – éclairage)
- Brezolles (éclairage)
- Illiers Combray (éclairage)
- Béville (install visite suite FAFA)
- La Loupe (install)
- Nogent le Roi (install)
- Luisant (gymnase)
- Saint Lubin des Joncherets (gymnase).
- Jouy (éclairage)
- Maintenon (éclairage)

2) Dossiers en attente de validation FFF (CFTIS - classement N 1 à N4) :

- Dreux Jean Bruck (éclairage)
- Lucé Jean Boudrie (éclairage)
- Chartres Jacques Couvret (éclairage)
- St Georges (éclairage)
- Mainvilliers la Bilterie (éclairage)

3) Dossiers validés par la CRTIS :

- Bonneval 1 et 2
- Dreux Montessori /J Cauchon
- Chartres La Madeleine
- Donnemain
- Toury
- Belhomert
- Boisville la St Père
- Epernon

4) Visites et Contrôles planifiés à ce jour

- Tremblay les Villages (terrain entrainement)
- Saint Rémy sur Avre (éclairage),
- Lucé les Petits Sentiers (éclairage)

5) Courriers :

- Mairie d'ANGERVILLE pour sollicitation de documents complémentaires à la « demande de classement d'éclairage ».

6) Validation d'Avis Préalable par la CDTIS :

- Avis préalable du club de Droué (en attente avis préalable installation)

IMPORTANT :

Le Président rappelle que la Commission est à la disposition des clubs qui souhaitent des informations sur tous les travaux afférents aux installations sportives, aménagements ou créations. En effet dans le cadre des dossiers FAFA, des normes précises sont à respecter pour l'obtention des subventions fédérales.

Fin de la réunion à 12h30

Prochaine réunion sur convocation.

Annexe :

Nouvelles dispositions de la CRTIS (PV du 1^{ER} octobre 2019)

Le fonctionnement adopté :

☞ Le traitement des dossiers :

⇒ Les commissions CDTIS du District valident les dossiers pour un envoi à la CRTIS Ligue, **aucun dossier** ne devra être envoyé directement à la CFTIS,

⇒ La Ligue examine les dossiers pour un envoi à la FFF, les dossiers incomplets seront retournés au District,

⇒ Aucun passe-droit pour un dossier incomplet ou qui ne correspond pas aux règlements de la CFTIS ne sera accepté,

⇒ Aucune dérogation sans une visite des installations,

⇒ Plus aucun dossier ne sera traité dans la précipitation,

Les différentes Commissions Départementales doivent prendre toutes les mesures adéquates pour être en conformité avec les règlements avant le début des championnats ou des rencontres de coupe (terrain, éclairage, équipement...).

Actuellement la Ligue perd trop de temps pour fixer les rencontres entre les terrains qui ne sont plus classés, les horaires qui changent, des échanges de mails à ne plus en finir.... en ayant pour conséquence de mobiliser sans cesse la Commission Sportive, des bénévoles et les salariés de la Ligue.

Une application sera effective à compter du 01 novembre 2019

Jean-Claude BAYARRI
Le Président

Christine DIARD
La Secrétaire